



**Procès Verbal du Conseil Municipal
du 12 mars 2019 – 20h00**

Etaient présents : Mr HUBERT Jean-Paul, Mr ESNAULT Raymond, Mme MOISÉ Tania, Mme PLANCHON Anne-France, Mr MARAIS Jean-Claude, Mr TORCHE Thierry, Mr JUGÉ Didier, Mr PARMENTIER Christophe, Mr DESCHOOLMEESTER Denis, Mme GARNIER-JEANDEL Sonia.
Conseillers Municipaux.

Etaient absents excusés : Mr FURON Alain, Mme GARNIER Christelle (pouvoir à Mme GARNIER-JEANDEL Sonia), Mme BOUVET Céline (pouvoir à Mme PLANCHON Anne-France).

Était absente : Mme AUBRY Nathalie.

Secrétaire de séance : Mme GARNIER-JEANDEL Sonia.

Convocation et affichage : 6 mars 2019.

Membres en exercice : 14 présents : 10 votants : 12

Il n'a pas été fait d'observations sur le compte-rendu de la séance du 26 février 2019, celui-ci est adopté à l'unanimité des présents.

CONTRAT DE MISSION OFFICE SANTÉ

Comme convenu lors du précédent conseil, la société OFFICE SANTÉ est venue présenter ses activités, le mardi 5 mars 2019 et ainsi répondre aux questions des conseillers municipaux.
Mr le Maire invite le conseil municipal à se positionner sur le contrat proposé.

La commune du Breil-sur-Mérize a initié dès décembre 2015 une réflexion quant à la création d'une maison de santé pluridisciplinaire ayant vocation à regrouper sur son territoire des professionnels de santé ayant des domaines de compétence complémentaires.

A l'issue de cette réflexion initiale, le principe de ce projet semble pertinent et adapté aux besoins des actuels et futurs habitants du Breil-sur-Mérize.

Aussi, afin d'entrer dans une phase plus opérationnelle, il est nécessaire pour la commune de se voir conseiller par une société spécialisée dans la conception et la réalisation de maisons de santé pluridisciplinaires.

Il s'agira notamment pour cette société, dans un premier temps, de recenser les besoins exacts des professionnels de santé de la commune en termes de surfaces, de montages juridiques et financiers adaptés, ainsi que de localisation du foncier ayant vocation à accueillir la maison de santé pluridisciplinaire.

Au vu des exigences de cette mission, il est décidé de solliciter les services de la société OFFICE SANTE, compétente en la matière, cette mission étant facturée 5 000 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Article 1 : approuve le choix de la société OFFICE SANTE ainsi que les conditions techniques et financières de son intervention,

Article 2 : APPROUVE la convention de prestation de service à conclure avec la société OFFICE SANTE ;

Article 3 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec la société OFFICE SANTE la convention de prestation de service.

DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Dans le cadre des délégations du Conseil Municipal données au Maire, par délibération du 08/04/2014, Monsieur le Maire informe le Conseil municipal :

- de la signature des devis suivants :
 - SEGILOG BERGER-LEVRAULT 2 connecteurs 355 € HT annuel, 1200 € HT de frais d'installation

COURRIERS

Demande de salle

Mr le Maire donne lecture au conseil municipal d'un courrier de Mr BONNET, hypnothérapeute sur la commune, sollicitant une salle pour proposer des stages d'« auto-hypnose » un samedi, tous les deux mois (10 personnes maximum).

Etant donnée que la salle de réunion est occupée tous les samedis par les répétitions de la Société Musicale, Mr le Maire propose de louer la salle annexe de la bibliothèque à Mr Bonnet.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré autorise la location de la salle annexe de la bibliothèque à Mr BONNET, hypnothérapeute, pour la réalisation des stages d'« auto-hypnose » (stages payants) au tarif de 10€ TTC de l'heure.

Comme pour toute location, un contrat sera établi et une caution sera exigée.

Il est rappelé que cette salle est mise à disposition d'une association communale en semaine. Celle-ci sera contactée pour définir avec elle, les bonnes conditions d'entreposage de leurs matériels.

Proposition d'achat

Mr le Maire donne lecture au conseil municipal d'une proposition d'achat de Mr et Mme Choupeaux, pour le lave-vaisselle de la maison MELIS, au prix de 50 €uros.

Etant donné que la vente de ce matériel a fait l'objet d'une publicité pendant 15 jours fin janvier, le conseil municipal émet un avis favorable à cette vente.

Mr Le Maire donne lecture de la carte de remerciements de la famille de Mr Alphonse PAUMIER.

INFORMATIONS

- Prolongation de 3 mois du Contrat Accompagnement Emploi d'un agent technique du 17.04 au 16.07.19.
- Stationnement d'un camion sur la place de Verdun, le lundi 25 mars de 9h30 à 12h30 pour la livraison de vins d'Anjou,
- Changement de trésorier comptable au 01.04.2019, Mr Sow sera remplacé par Mme Bossion-Choquet.

Tenue du bureau de vote pour les élections européennes du dimanche 26 mai 2019.

| 8h00-10h30 | 10h30-13h00 | 13h00-15h30 | 15h30-18h00 |
|--------------------|--------------------|------------------------|-----------------------|
| Jean-Claude Marais | Jean-Paul Hubert | Anne-France Planchon | Christelle Garnier |
| Tania Moisé | Raymond Esnault | Sonia Garnier-Jeandel | Christophe Parmentier |
| Thierry Torché | Céline Bouvet | Denis Deeschoolmeester | Nathalie Aubry |

Séance levée à 21h00

Le Maire

